

Anciennes Forêts de l'Angoumois de la Saintonge et de l'Aunis

(Extrait de l'ouvrage: *Les Forêts de la Gaule et de l'ancienne France*, par L.-F.-Alfred Maury
Paris, Ladrangé, 1867, in-8° de 502 pp.)

Copie, presque littérale par A. Favraud

Lorsque le voyageur quitte le *Limousin* et s'avance vers l'Ouest, il voit le pays s'abaisser et la végétation arborescente se rapprocher davantage du caractère qu'elle présente plus au nord.

L'*Angoumois*, célèbre par ses belles forêts de chênes, avait conservé, jusqu'au milieu du XVIII^e siècle, d'épais ombrages. La raison en est que dans cette province le sol forestier n'avait point été morcelé entre les communes. Il n'y existait que des forêts royales ou seigneuriales. Toutefois, ces forêts mal tenues et mal exploitées, ne demeurèrent pas tout à fait, ce qu'elles avaient été au vieux temps (*Munier*). L'édit de mars 1514, relatif à la forêt d'*Angoulême*, nous montre que cette forêt avait encore à cette époque une grande importance. Un peu plus tard, en 1580, la forêt de la *Braconne*, qui se trouve au nord-est de cette ville, est représentée comme une des plus vastes de l'*Angoumois*. Sa superficie était alors évaluée à 14,500 journaux de terre. En 1778, elle contenait 10.300 arpents (à la perche de 12 pieds). Mais à cette époque, les besoins de la marine et de la forge de *Ruelle* y firent faire des coupes inconsidérées.

On aurait, suivant un statisticien (*Quénot*) une idée assez juste de l'état forestier de cette province, avant l'époque des armes à feu, en se le représentant comme un archipel de forêts; ces forêts étaient la propriété d'une trentaine de châtelains qui relevaient des comtes d'*Angoulême*; là vivait toute une population sylvaine qui les défricha peu à peu et les sema en froment. Les défrichements se multiplièrent surtout aux XIV^e et XV^e siècle, et la découverte de l'Amérique ayant donné une grande activité aux ports de l'*Aunis*, du *Médoc* et de la *Saintonge*, de nombreux navires y furent construits aux dépens des forêts angoumoises. L'histoire de quelques-unes des anciennes forêts de cette partie de la *France* peut encore être établie.

A quatre lieues au sud d'*Angoulême*, s'étendait, à la fin XII^e siècle, une forêt dite *Gros-Bois*, qui valut son nom à l'abbaye qu'on y fonda à cette époque (*Sanctua B. Maria de Grosso-Bosco*, Gallia Christ.). En moins de deux siècles, ce *Gros-Bois*, ou comme on disait dans le dialecte de la province, ce *Gros-Bos*, avait été tellement défriché qu'il se trouvait fractionné en cinq forêts ou bois, à savoir la forêt de *Horte*, celle de *Dirac*, celle de *Bois-Blanc*, les bois de *Veuil* et de *Torsac*. Divers noms de lieux indiquent que ces forêts, maintenant fort réduites, présentaient originairement une beaucoup plus grande superficie. (V. *Les Essarts*, *Bois-Verdun*, *La Forêt de Lourière*, *Raulx*, etc.). La forêt de *Horte*, notamment, a dû s'étendre jusqu'au nord de la rivière du *Bandiat* (la *Grande Forêt de Souffrignac*, *Grand-Breuil*, *Petit-Breuil*, *Breuil*).

Il est à supposer que dans le principe cette grande forêt allait se rattacher à celle de la *Braconne*, située plus au nord et qui, comme je viens de le dire, demeura longtemps l'une des plus importantes de l'*Angoumois*. L'inspection de la carte donne à penser qu'elle était originairement bornée à l'est par la *Tardoire*, car divers noms de lieux, qu'on rencontre dans cette direction, rappellent la présence d'anciens bois.

Au nord de *La Rochefoucauld*, jusqu'à la *Sonnette* et au cours supérieur de la *Charente*, se présentent une succession de petites forêts, débris de la marche forestière qui servait de limite méridionale au pays des *Pictaves*. On y distingue les forêts de *Quatrevaux* et de *Bélaire*, que sépare la *Bonnieure*.

D'autre part. l'ancien pays des *Petrocorii* était séparé de l'*Angoumois* par une grande marche forestière, maintenant déchiquetée en une foule de tronçons, à savoir: les grands bois de *La Rochefoucauld*, déjà très éclaircis au siècle dernier, et qui devaient englober dans le principe les bois

L. F.-Alfred Maury, Extrait de l'ouvrage: *Les Forêts de la Gaule et de l'ancienne France*
Paris, Ladrangé, 1867, in-8° de 502 pp.

de *Beaussat* et de *Rudeau*, de façon à former une forêt continue qui s'avancé jusqu'à la rivière du *Bandiat*: les petites forêts de *Saint-James* et de *Paussac*, situées au nord-est de *Bourdeilles*, et celle de *Mareuil* qu'on trouve plus au nord.

Dans la *Saintonge* existaient également quelques larges lambeaux de l'antique manteau forestier qui le recouvrait au temps des *Gaulois*.

La forêt de *Saintes* (*Santonoe sylvaë*) était très importante au XII^e siècle; une, charte curieuse de l'an 1129 nous fait connaître en partie les limites du territoire qu'elle occupait alors. Par cette charte, *Guillaume VIII*, comte de *Poitiers* et duc d'*Aquitaine*, abandonna aux moines du nouveau monastère de *Poitiers* tout ce qu'ils réclamaient dans la forêt de *Saintes*. Le canton revendiqué par les religieux commençait à la *Croix-de-Tirmorins* en suivant *Pont-l'Abbé*; il allait de la source de la *Croix-aux-Seguins* par la carrière jusqu'au *Palet*; longeait les terres cultivées et le chemin qui conduisait à *Maleville*, jusqu'aux confins de la *Fraignée* et à la paroisse de *Saint-Georges-aux-Couteaux*, puis des fiefs de la *Laubatre* et de la *Déraudière*...

L'*Aunis*, dont le territoire fait maintenant partie de la *Charente-Inférieure*¹, renfermait, à la fin du XVI^e siècle, quelques forêts importantes, entre lesquelles la forêt de *Benon*.

Les forêts de la *Saintonge* et de l'*Aunis* durent se relier naguère aux forêts de l'*Angoumois*, notamment à celle de *Cognac* et des *Ombrais*. La forêt de *Cognac*, maintenant réduite à un faible bois fort démantelé, formait dans le principe, l'une des parties méridionales de la forêt de *Jarnac*, distante de la ville qui lui donne son nom de plusieurs lieues. (On trouve entre la forêt actuelle de *Jarnac* et la *Charente*, les localités suivantes: *Bois-Clair*, la *Grange-du-Bois*, le *Buisson*, *Caveau-des-Bois*, etc...)

Il y a là un indice que la forêt s'avancé primitivement jusqu'au voisinage de *Jarnac*. Et, en effet, l'inspection de la carte fait voir que cette forêt a été naguère très étendue. (V. le *Bois-de-Pressac*, *Bois-blanc*, *Bois-Berjoux*, le *Maine-Bois*, *Bois-Clavaux*, le *Bois*, *Bois-Charente*, la *Brousse*, *Gâtinaux - Gatine -*, les *Bois*, le *Court*, le *Breuil*, le *Bois-d'Anjeac*, etc.).

Elle descendait jusqu'à la *Charente*, entre *Jarnac* et *Cognac*, allait se rattacher, à l'est, à la forêt de *Marange*, et, à l'ouest, à un bois ou une forêt qui ombrageait le canton situé entre l'*Antenne* et la *Charente*. (On trouve entre ces deux forêts: le *Bois*, *Bois-Noble*, *Maine-Bois*, la *Brousse*, les *Brandes*, etc.)

Tout le pays, au sud d'*Ecoyeux*, jusqu'à la route de *Saintes*, est semé de petits bouquets d'arbres, et on y trouve: *Villiers-les-Bois*, *Saint-Brice-des-Bois*, la *Forêt*, *Richon-des-Bois*, la *Brousse*, *Petit-Bois*, le *Plessis-Gatineau*, etc.).

La partie du *Poitou* qui confine à l'*Angoumois* a pareillement subi de larges défrichements qui ont partagé en lambeaux l'ancienne marche arborescente des *Pictaves* et des *Santons* (forêt d'*Ariezhun*), lambeaux qui ont donné naissance à la forêt de l'*Hemistain*, à celle de *Chef-Boutonne*, au bois de *Melles*, *Celles*, *Saint-Léger*.

Nous citerons dans la même région méridionale du *Poitou*, la forêt d'*Aulnay*, dont celle de *Chef-Boutonne* n'est qu'un démembrement, et qui avait au commencement du XIX^e siècle une superficie de 2,278 hectares, celle de *Chizé* qui en renfermait 3,974 et dont s'est détachée celle d'*Etampes* ou Petite forêt de *Chizé*, d'une superficie de 714 hectares.

Enfin la vaste forêt d'*Ariezhun* dans laquelle fut fondé le prieuré de *Couture-d'Argenson* 1059 (culture dans la forêt d'*Ariezhun*), n'a pas disparu sans laisser de traces; outre les lieux-dits caractéristiques, on en trouve encore des lambeaux: les *Chagnerasses*, les *Rendes*, *Corvent*, *Bois-Cambert*, les *Deffends*, *Bois-Giraud*, *Friollette*, *Bataillé*, *La Faye*, *Biarge*, *Osme*, *Tusson*, *Lupsault* (*Lupi saltus*), *Bouchef*, à *Oradour*, la célèbre forêt de *Craon*, qui a entièrement disparu; enfin la forêt de *Ruffec*.

Sur les confins du *Poitou* et de l'*Angoumois*, la forêt de *Tusson* (*Tucio*), a dû être notablement défrichée dans sa partie septentrionale; tout donne à penser qu'elle s'avancé originairement au sud et à l'est jusqu'à la *Charente*. Un lieu nommé *La Forêt*, maintenant à la distance de plusieurs kilomètres

¹ *Charente-Maritime* (2002)

L. F.-Alfred Maury, Extrait de l'ouvrage: *Les Forêts de la Gaule et de l'ancienne France*
Paris, Ladrangé, 1867, in-8° de 502 pp.

de cette forêt, se trouve sur un canton tout découvert. Le territoire de l'abbaye de *Tusson*, fondée en 1120, fut pris sur la forêt, et il se trouve actuellement au nord de celle-ci. On doit donc attribuer à la création du monastère la cause principale du déboisement de ce district.

